

***Assemblée générale du samedi 25 novembre
2017***

**Adresse : Allée du Stade Communal 3
5100 JAMBES**

L'assemblée générale débute à 09h30

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Isabelle **DEL RUE**, Carine **DUPUIS** et Claire **PORPHYRE**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DEL CHEF** (Président), Michel **COLLARD** (trésorier général), , José **NIVARLET**, Bernard **SCHERPEREEL**, Jean-Pierre **VAN HAELEN**, Lucien **LOPEZ** (Secrétaire général).

Sont excusés pour le Conseil d'Administration : Patrick **FLAMENT** (mission FIBA), Alain **GEURTEN** (maladie)

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (5 représentants/6)

Messieurs Jean-Louis **Degreef** (avec procuration de Michel Loozen), Claude **Dujardin** (plus procuration de Fabian Muylaert), Patrick **Gillard**, Yves **Lamy** et Yves **Van Wallendael**.

Hainaut (8 représentants/8)

Messieurs Fabrice **Appels**, Robert **Appels**, André **Dupont**, Michel **Fohal**, Pascal **Lecomte** (avec procuration de Daniel Hanotiaux), Jacques **Lécrivain**, Jean-Marie **Raquez** et Jean-Marc **Tagliafero**.

Liège (9 représentants/9)

Messieurs Pol **Bayard**, Jean-Marie **Bellefroid**, Christian **Charlier**, Marcel **Dardinne**, Christian **Grandry**, Alain **Grignet** (avec procuration de Richard Brouckmans), Michel **Halin**, Jean-Pierre **Lerousseaux** et Alain **Vincent**.

Luxembourg (3 représentants/3)

Messieurs Julien **Docquier**, Paul **Groos** et André **Samu**.

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe **Aigret**, Pascal **Henry** (avec procuration de Pascal Herquin), Michel **Regnier** et Gérard **Trausch**.

Membre du personnel :

Madame Véronique **Laurent**.

*
* *

Le président ouvre la séance et remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------|
| • Marie-Thérèse JOLIET | Présidente CP Liège |
| • Catherine GREGOIRE | Parlementaire Hainaut |
| • André HANCOTTE | Procureur régional |
| • Jean-Claude VANDEPUT | Procureur régional |
| • Alain BUCHET | Président CJR |
| • José LAUWERYS | Président CP Namur |
| • Christophe NOTELAERS | Président CP Hainaut |
| • Benjamin RIGA | Secrétaire CP Liège |
| • Fabian ROWIER | Membre CP Liège |
| • Guy HENQUET | CP Namur |
| • Gilles RIGOTTI | Parlementaire Liège |

Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, le secrétaire général cite la liste des personnes disparues :

- Monsieur Maurice POPPE, ancien président du BC Bruxelles
- Monsieur Roger LOUWET, président du BC Alleur
- Madame Anita DEODATO, maman de monsieur Renzo MOSCIATTI, membre du CP Hainaut, président de la CFA Hainaut et convocateur régional
- Madame Henriette VANDERSYPEN, ancienne joueuse du RBC Eclair et tante de monsieur Tony Cnops, trésorier du même club
- Madame Marie-Louise NOVILLE, maman de monsieur Pierre Thirion, président du club US Amay
- Monsieur Hubert LOCHT, trésorier du club AS Haren
- Monsieur Albert DECLERCK, secrétaire du club Jéstyl BC Chênée
- Jules MICHEL et Timothée MICHEL, jeunes joueurs du RBC Sainte Walburge
- Monsieur Nicolas STOLLENBERG, ancien parlementaire liégeois et ancien secrétaire du club SFX Verviers
- Monsieur Patrick LAMBINON, joueur et arbitre au club BBC Bomal
- Madame Martine WAGNER, épouse de monsieur Michel Leupe, président du RBC Marcinelle
- Monsieur Victor VUTERA, arbitre provincial hennuyer
- Monsieur Gerardo DONNIACUO, papa de monsieur Enzo DONNIACUO, coach du BC L'9 Flenu et grand-père d'Alexandre, joueur au même club
- La maman de madame Véronique BAMPS, secrétaire du club EMBC Blégnny
- Madame Pulchérie DRADON, veuve de l'ancien président du club BC Réveil
- Monsieur Guy BANNEUX, ancien entraîneur de club Amicale Liers
- Monsieur DEKEYSER, papa de Mike Dekeyser, entraîneur national
- Monsieur Albert TRIVIER, papa de Sophie Trivier et grand père de Romain, Clément et Elea, tous membres du BC Blaton
- Madame Jacqueline DUJARDIN, veuve de monsieur Marcel Coppenolle, ancien président du REBC Templeuve et maman de Patrick Coppenolle, arbitre régional
- Madame Alexandrine LAMBERT, maman de monsieur Alain Duchene, président du RCS Bouge et grand-mère de Jérôme Duchene, coach au Profondeville Sharks
- Monsieur Jean-Louis MARCIN, papa de Kani, joueuse au BC Boninne
- Monsieur Jean-Marie PECHEUX, grand-père de Benoit, arbitre régional et d'Olivier et Alexandre, respectivement joueurs au BC Erpent et BC Loyers
- Monsieur Jean COUNASSE, fondateur du BC Fléron (actuellement BetFirst Liège) ancien parlementaire liégeois, ancien membre de la commission législative FRBB et membre fondateur de l'AWBB

Jean-Pierre Delchef (président) : à ce sujet, en mémoire à Jean, qui fut des nôtres pendant de longues années, je vous demanderais un moment d'attention particulier. Jean, tout le monde le connaît, certainement dans la province de Liège, membre de la commission législative FRBB, il fut membre fondateur de l'AWBB, il a fait beaucoup pour le basket-ball liégeois, wallon et belge. Nous souhaitons par ce moment de recueillement nous souvenir de tout ce qu'il a donné au Basket-ball liégeois, wallon et belge.

L'assemblée se recueille à la mémoire de ces défunts disparus depuis l'assemblée du 10 juin 2017.

Préambule

Jean-Pierre Delchef (président) : Mesdames, Messieurs, je vous propose d'entamer nos travaux de la première assemblée générale de la saison 17-18 en ce 25 novembre 2017, fête de toutes les Catherine et nous en avons une dans la salle ! Bonne fête, Catherine !

Un Powerpoint défile avec les brillants résultats de nos équipes nationales cette année.

Jean-Pierre Delchef (président) : Des images valent mieux que des mots. L'année 2017 restera à jamais inscrite dans les mémoires de tous les amateurs du basket-ball belge. Pour pouvoir briller au niveau international, il faut travailler, pour récolter les fruits d'un labeur qui occupe les activités de la direction technique, au quotidien, tout au long de la saison. Il faut se réjouir de pouvoir compter sur un nombre croissant de joueurs et joueuses AWBB qui défendent nos couleurs au niveau international.

Il faut aussi se réjouir du fait que la présence de l'AWBB au niveau des staffs des équipes nationales est de plus en plus remarquée.

Il faut pour cela VOUS remercier parce que le travail qui est fait en amont est certainement une des conséquences des décisions prises en aval, au cours des assemblées générales de l'AWBB.

Nous avons une nouvelle discipline olympique depuis juin 2017, le 3X3 et la Belgique s'est déjà illustrée dans cette discipline, tant au niveau européen qu'au niveau mondial. Et, entre parenthèses, ce n'est pas parce que certains pays n'étaient pas présents qu'il faut sous-estimer le résultat. Si certains pays n'étaient pas présents, c'est qu'ils n'étaient pas qualifiables.

Ceci étant, ceci doit nous permettre d'animer nos travaux aujourd'hui, étant entendu que si l'on veut, s'il l'on peut briller au niveau international, c'est essentiellement grâce aux moyens financiers, sportifs et humains qui sont mis à disposition de nos équipes nationales tant au nord qu'au sud du pays.

Ceci étant, je vous propose d'entamer les débats de notre assemblée générale.

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires

Jean-Pierre Delchef (président) : 30 présents ou valablement représentés. L'assemblée statuera à la majorité simple (16/30) pour l'approbation du bilan et les différents éléments inhérents à la compétition et à la majorité des deux-tiers (20/30) pour l'approbation des modifications statutaires.

Je vous prie d'excuser l'absence de deux administrateurs : Patrick Flament, directeur du match des Belgian Lions hier et la FIBA impose un debriefing avec les tous les responsables aujourd'hui. Alain Geurten est malade et demande de bien vouloir excuser son absence.

Traditionnellement, vous savez comment nous travaillons, le conseil d'administration prépare le travail de longue haleine. Nous avons établi le budget au travers de 3 réunions. Nous avons ensuite discuté et débattu du projet de budget avec la commission financière, le 9 novembre, veille de la publication des documents sur le site et de leur envoi vers les groupements parlementaires.

Les modifications statutaires ont été discutées avec la commission législative le 8 novembre.

2. Présentation du Budget de l'année civile 2018

Jean-Pierre Delchef (président) : le budget 2018 qui sera explicité par notre trésorier général, avec comme élément à retenir le dossier BMC qui pollue tant nos projets que la rédaction d'un budget en équilibre. La maîtrise

des dépenses reste acquise. Les projets informatiques sont sous contrôle et s'ils ne sont pas réalisables cette année, et ils ne sont pas oubliés, ils seront postposés à une autre échéance.

Michel Collard (trésorier général) : je voudrais commencer par une petite remarque quant à la forme peu lisible du document, j'essaierai de faire mieux l'année prochaine.

Les membres de la commission financière ont reçu un document informatique plus lisible ainsi que les documents de travail des différents départements avec tous les commentaires, donc tous les éléments nécessaires à l'examen du budget. Les questions des provinces ont été relayées par les membres de la commission financière, il a été répondu à toutes ces questions.

Le budget est en équilibre. Néanmoins nous avons fait des coupes dans les départements, de façon globale quant au fonctionnement. Nous avons mis au frigo des projets sportifs et administratifs. C'est un budget d'austérité qui risque de se reproduire dans les années à venir. Léger tassement dans les budgets des départements.

Nous avons provisionné pour 2018 une charge exceptionnelle de 125.000 €, qui devra sans doute être reproduite les années suivantes. Nous espérons toujours compter sur des recettes exceptionnelles qui viendraient de l'extérieur, ce serait mieux. En attendant, le budget est équilibré et nous allons nous y tenir.

3. Rapport de la Commission Financière

Jean-Pierre Delchef (président) : je demande à Mr Dujardin de bien vouloir nous présenter le rapport de la commission financière

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) :

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,*

*Pour vivre, il faut payer.
Pour faire du sport, il faut payer.
Pour faire du basket, il faut payer.*

*Le coût d'une saison en **frais fédéraux** pour une équipe, se situe en moyenne entre 400 € (jeunes) et 2.000 € (seniors) sans parler d'amendes que tout bon club peut éviter en respectant nos statuts, Calculez le coût quand un club a de nombreuses équipes de jeunes.*

Les clubs veulent bien payer pour leurs organiser des compétitions, pour leurs organiser une administration. Les amendes pour des fautes commises passent encore mais payer pour quelque chose dont ils ne sont pas responsables, c'est presque du détournement. Vous nous avez compris, nous commençons ce rapport par l'Affaire avec un grand A.

A en croire nos juristes, les clubs de l'AWBB ne savent pas être condamnés puisqu'ils n'ont rien fait de répréhensible. Quant à nos dirigeants, ils ont une épée de DAMOCLES au-dessus de leurs têtes et ils n'ont rien fait non plus. Allez comprendre. Cherchez l'erreur. Malheureusement, Mesdames, Messieurs, les ressources de l'AWBB seront affectées pour au moins 10 ans. Déclaration faite par notre Trésorier Général à notre Commission Financière.

Le Conseil d'administration recherche la meilleure manière d'assurer la charge tout en conciliant l'action sportive dans son ensemble et son souci de ménager les finances des clubs. Concrètement, notre Président DELCHEF, vous donnera plus de détail dans la suite de l'Assemblée Générale mais nous voulons attirer votre attention que de toute façon, Mesdames, Messieurs, c'est vous qui payerez.

Pour parler du budget 2018, il est fameusement pollué par ce dossier BMC. Les clubs actuels, qui n'ont rien à voir avec cette décision malheureuse d'une personne, soutenue et approuvée par une dizaine d'autres ainsi que par des avocats, se voient privés d'investissement bien nécessaire pour la continuité de notre sport. Comme d'habitude, la CF a reçu les réponses à ses questions par le Trésorier Général. Qu'il en soit à nouveau remercié. Il nous a fait remarquer que plusieurs questions étaient de politique générale et non de comptabilité. Avant notre réunion, on nous a présenté un budget négatif de € 4.000 avec déjà une diminution de 4 % des budgets des départements, une diminution du budget de la commission informatique de € 36.000 et une demande de cotisation de solidarité. Cette dernière, grandement désapprouvée, n'a pas été retenue car de nouveaux éléments nous ont été présentés.

Vous avez reçu le budget, présenté à votre approbation, avec un montant positif de 6.000,-€ grâce notamment à un sponsoring supplémentaire de 10.000 €. Les tableaux des départements ne collent pas tous avec le récapitulatif que vous avez pu voir, avec des bons yeux, On peut constater que ce budget a été étudié et travaillé en conséquence. Nous ne voulons pas être négatifs mais il nous semble que des postes sont sous évalués. C'est très difficile à chiffrer, avouons-le par la complexité de la présentation où l'on retrouve des montants importants qui apparait à la gestion de l'année en cours alors qu'aucun budget pour l'année suivante n'est proposé. Après examen il appert que ce sont des montants qui sont dans d'autre budget. Exemple : les équipes nationales. Nous voulons aussi souligner la présentation des comptes 5000 pour lesquels il est très difficile de s'y retrouver. Même le trésorier général nous confirme qu'une demande a été faite auprès de la Direction Technique pour l'utilisation des comptes comptables.

Est-ce que le budget sera respecté ? A en croire les années précédentes, on peut en douter. Mais soyons optimistes, en attendant le bilan 2017, quant à un budget extraordinaire, présenté en mars 2018, pour les projets arbitrage et le développement du site pour les applications mobiles, une fois le cadre des projets amplement défini.

Il ne faut pas jouer les riches quand on n'a pas le sou. Mais il ne faut jouer les pauvres pour faire croire qu'on est riche. C'est dans ces moments de doute que l'on devient plus grands en espérant que DAMOCLES va se tenir tranquille.

Jean-Pierre Delchef (président) : merci Mr Dujardin. Voici quelques petites réponses puisque nous prenons connaissance comme vous du rapport de la commission financière. Je n'ai pas entendu de conclusion puisqu'il appartient à la commission financière de donner son avis sur le budget de l'année civile 2018 mais il y a des choses qui sont importantes.

Le dossier BMC pour commencer. Ne revenons pas 18 ans en arrière, cela ne sert plus à rien de poser la question de savoir si les décisions prises par la FRBB et non par AWBB étaient légitimes. Ces décisions ont fait l'objet de débats juridiques depuis 18 ans. On se doit de constater en gestionnaire de fédération qu'il faut à un moment prendre des décisions. Je confirme ce que Mr Dujardin a dit : il n'y a aucune responsabilité des clubs ni des administrateurs de l'AWBB, nous en resterons là pour le moment dans le cadre de la réponse à donner.

Il est vrai que pour la présentation des comptes, c'est indigeste mais on s'attèle à vous présenter quelque chose de mieux.

La Cour des Comptes demande de présenter les chiffres d'une manière et l'ADEPS, pour le plan programme, d'une autre manière.

Ceci étant, c'est vrai que nous avons un budget de crise mais qui doit nous permettre de continuer d'avancer, quitte à freiner quelque peu nos ambitions.

Il y a le projet arbitrage, qui fait l'objet de réflexions tous azimuts et la Fédération Wallonie Bruxelles, de manière transversale, s'en inquiète aussi. Et sans dévoiler trop de secrets, il y aura des initiatives au niveau des sports collectifs, qui vont pouvoir nous aider. Puisque le constat fait au niveau du basket-ball l'est également dans d'autres sports.

Le budget de base de la commission informatique était ambitieux mais quand on s'aperçoit que nous n'avons pas les moyens pour se faire, il est plus que légitime de postposer. Chaque département a pris la responsabilité de diminuer

son budget de fonctionnement pour vous présenter un budget en équilibre. Etant entendu que si nouvelle ressource il y a, nous gardons la possibilité de revoir certains projets.

Michel Collard (trésorier général) : le président vient de compléter mon propos. Nous espérons tous qu'une tuile ne tombera pas sur la tête. Dans les années à venir, nous garderons le même budget. C'est dommage que depuis quelques années, les amendes des clubs entrent dans les recettes, ce serait un gros souci si tous les clubs étaient en ordre. C'est triste à dire mais c'est la réalité

Pas de question.

4. Approbation du budget de l'année civile 2018

Jean-Pierre Delchef (président) : puisqu'il n'y a pas de question, je vous propose donc de passer au vote

Votes :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

5. Approbation du TTA

5.1. Adaptation du TTA au TTA Prombas

Jean-Pierre Delchef (président) : le TTA a été revu par notre trésorier général afin de coller à la réalité

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : les indemnités d'arbitrage en 1ere nationale messieurs devraient être supprimées aussi

Jean-Pierre Delchef (président) : avec votre accord, on le supprimera dès qu'il y aura une clarification avec la ligue. Mais il reste les matches amicaux qui concernent les clubs de TDM1 avec les clubs de la ligue.

Plus de question

Votes :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

6. Interprétation de la commission législative

Néant

7. Admission, démission et radiation des clubs et membres

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons reçu, après l'assemblée de juin, la démission du club Pro BC Verviers Pepinster, il vous appartient de valider la démission

Pas de question

Votes :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

8. Interpellation et motion de confiance

Néant

9. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'administration

9.1. Nomination des membres des organes judiciaires de Prombas

Jean-Pierre Delchef (président) : je tiens, au nom du conseil d'administration, de l'AWBB et en mon nom personnel, je tiens à remercier vivement Jean-Claude Vandeput qui œuvré utilement en tant que coordinateur juridique au sein de Prombas. Il a décidé de se concentrer exclusivement à ses activités AWBB. Nous avons enfin trouvé un remplaçant mais dans l'intervalle, Jean-Claude a accepté d'assurer l'interim.

Il faut que vous vous prononciez sur la nomination des membres effectifs appelés à siéger au sein de Prombas.

Pas de question

Votes :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

10. Mise à jour des Statuts de l'ASBL et du ROI, par urgence

10.1. Proposition de modifications des statuts de l'ASBL

Article 2 des statuts de l'ASBL

L'a.s.b.l. – A.W-B.B. est sise avenue P.H. Spaak ~~27/7~~ 17/3 à 1060 Bruxelles, dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Jean-Pierre Delchef (président) : Il vous appartient de confirmer le déménagement du siège social de notre ASBL

Pas de question

Votes :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			<i>Résultat</i>		OUI	

10.2. Proposition de modification du ROI

CDA - PA75 ter : APPORT D'ACTIVITES D'UN CLUB A UN AUTRE

1. Principe de base

Un club peut renoncer, sans condition, à toutes, ou une partie de ses activités au niveau senior tout en maintenant ses activités au niveau jeunes. L'apport d'activités ne peut être réalisé qu'au bénéfice d'un club appartenant à la même province que le club cédant.

Un club qui souhaite céder toutes ou une partie de ses activités au niveau senior à un autre club ne peut bénéficier ni d'un apport d'activités de ce même club, ni d'un autre club.

2. Effets

Maintien des équipes seniors visées par l'apport d'activités à leur niveau sportif respectif.

3. Délais

Afin que l'apport d'activités soit effectif pour la saison suivante (1er juillet), la demande doit être envoyée, par courrier recommandé, au SG, entre le 15 mars et le 15 avril de la saison en cours, cachet de la poste faisant foi.

Cette demande ne sera prise en considération que si les documents sont complets et correctement rédigés.

4. Documents à transmettre (procédure)

- Extrait du procès-verbal de la réunion du comité du club cédant par lequel celui-ci accepte la cession d'activités ;
- Extrait du procès-verbal de la réunion du comité du club acceptant par lequel celui-ci accepte l'apport d'activités ;
- Convention reprenant les modalités de l'apport d'activités.

Tous les documents émanant des clubs, cédant et acceptant, doivent être signés par deux des membres de leur Comité respectif, qui ont ce pouvoir, conformément à l'article PA.77.

5. Décision.

L'apport d'activités d'un club à un autre doit faire l'objet d'une approbation du CDA.

Celle-ci doit avoir lieu au plus tard le 30 avril de la saison en cours.

Motivation

- Confirmer l'interdiction des échanges d'équipes seniors qui vont à l'encontre de la finalité de cette disposition.
- Interdire des cessions d'activités (A-B-C-A) en cascade qui détournerait l'application de la disposition de sa finalité.
- Interdire les conditions suspensives sportives (montée, maintien) pour réaliser la cession d'activités.
- Préciser les modalités de la procédure qui doit dans les cas être terminée avant le début de la période de mutation et avant la date des inscriptions en championnat.

Jean-Pierre Delchef (Président) : cet article avait été postposé en juin doit être voté maintenant pour que les clubs soient au courant de la manière dont on va procéder lors de la saison 2017-2018. Le texte reprend les modifications en rouge

Paul Groos (Luxembourg) : Luxembourg avait proposé un amendement. Il avait été envoyé suite à la réunion de la commission législative, a priori il n'est pas repris.

Julien Docquier (Luxembourg) : il était question de remplacer « sans condition » par « sans condition et sans contrepartie ». Parce que si un club A cède son équipe seniors régionale à un club B, B pourrait lui renvoyer l'ascenseur d'une autre manière.

Jean-Pierre Delchef (président) : le fait que si A va dans un sens vers B, les textes précisent que B ne peut être bénéficiaire de quoi que ce soit

Julien Docquier (Luxembourg) : il peut s'agir d'une contrepartie autre que sportive

Jean-Pierre Delchef (président) : avez-vous des exemples ?

Julien Docquier (Luxembourg) : de l'argent, des transferts dans des équipes de jeunes ou d'autres arrangements. Lorsqu'on renonce à une activité, ça ne peut pas être sous forme d'échange, quel qu'il soit et comme cela a été le cas.

Jean-Pierre Delchef (président) : c'est une position, nous l'entendons. Mais est-ce que c'est vraiment un problème de droits ?

Exemple : un club de régionale n'a plus les moyens financiers humains ou autres d'évoluer à ce niveau là mais trouve au sein de la province un club reprenneur (le but sous-jacent est de garantir une présence au niveau concerné dans la même province et éviter qu'il n'y ait plus de clubs évoluant au niveau régional, c'est important). Et si il y a accord entre deux clubs respectueux des dispositions du PA 75 ter et qu'il y ait une contrepartie, quelle qu'elle soit, est-ce un, notre problème et deux, n'est ce pas gérer une fédération en permettant, d'une manière ou d'une autre, de garantir la présence des clubs de chaque province à tous les niveaux ?

Patrick Gillard (Bruxelles Brabant Wallon) : et en mettant sans contrepartie, peut-on contrôler qu'il n'y aura aucun échange ?

Julien Docquier (Luxembourg) : non, mais je pense que cela vaut la peine de l'écrire même si on ne peut pas le contrôler

Gérard Trausch (Namur) : on peut peut-être formuler comme suit : « sans aucune condition ni aucune contrepartie » ?

Jean-Pierre Delchef (président) : pour éclairer l'assemblée, pouvez-vous nous donner un exemple ? Je ne vais pas dire « vécu » mais `concret »

Julien Docquier (Luxembourg) : je donne mon équipe régionale sans condition à un club B et le club B me donne, le même jour, autre chose sans condition. On peut imaginer une équipe de jeunes...

Pascal Henry (Namur) : l'intervention du Luxembourg a du sens, sur le plan juridique parce que la condition et la contrepartie n'ont pas le même sens. Si les texte précisent « sans condition et sans aucune contrepartie » cela rajoute un élément. Si c'est bien cela que l'on veut faire, cela clarifie le texte

Gérard Trausch (Namur) : cela ne fait pas de tort, il me semble

Jean-Pierre Delchef (président) : en me faisant l'avocat du diable, comment allez-vous avoir la confirmation, la conviction, la preuve qu'il n'y pas de contrepartie ?

Julien Docquier (Luxembourg) : au moins, c'est écrit quelque part

Gérard Trausch (Namur) : on avait au départ écrit « sans condition », pour éviter les aspects sportifs. Parce que le club cédant pourrait s'ire « si je ne monte pas, je garde mon équipe, si je monte, je la cède »

Jean-Pierre Delchef (président) : merci Gérard. C'est clair, le terme « sans conditions » avait été ajouté lors des discussions de la commission législative et l'idée est de dire « je signe une convention et elle est exécutoire à la condition

que je monte ou que je ne monte pas » C'est cela que nous ne voulons pas. Mais une contrepartie en espèces ou en nature... un club qui sauve son existence en descendant d'un cran et moyennant contrepartie, ça ne me dérange pas. Mais la « condition », c'est la condition sportive, c'est clair, c'est interdit.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : mettons alors « sans condition sportive »

Jean-Pierre Delchef (président) : sportive, on sait le contrôler mais le reste, c'est plus compliqué. Et qu'un club dise « je cède mon équipe régionale mais vous me donnez des joueurs pour évoluer en U18 provinciaux », où est le problème ? Un, on joue et deux, on sauve peut-être deux clubs.

Fabrice Appels (Hainaut) : on avait justement laissé « sans condition » parce que c'est plus large que « sans condition sportive »

Jean-Pierre Delchef (président) : de toute façon, les conventions seront contrôlées par le conseil d'administration, c'est tout à fait évident. Je vous propose de voter pour l'amendement de Luxembourg

Pascal Henry (Namur) : mais est ce qu'on garde « sans condition et sans aucune contrepartie », comme je le suggérais ?

Paul Groos (Luxembourg) : oui : « un club peut céder sans condition et sans aucune contrepartie... »

Jean-Pierre Delchef (président) : si on parle de contrepartie financière, on ne va jamais pouvoir le contrôler

Paul Groos (Luxembourg) : mais il y a d'autres contreparties

Jean-Pierre Delchef (président) : quoi, par exemple ?

Paul Groos (Luxembourg) : quand un club ne veut pas faire une mutation si le joueur ne paie pas les indemnités de formation. On ne peut pas le contrôler non plus, ça se fait quand même

Jean-Pierre Delchef (président) : je voudrais un exemple concret d'une contrepartie qui n'est pas financière

Paul Groos (Luxembourg) : je n'en n'ai pas mais si on la prévoit, c'est pour éviter qu'il y en ait

Pascal Henry (Namur) : indépendamment du fait que l'on ne sache pas, que c'est en noir ou pas, est ce qu'on trouve souhaitable d'organiser un système qui permette de ce genre d'échange ? Si ce n'est pas le cas, pour moi, on peut mettre « sans condition et sans contrepartie financière ». Soyons au moins d'accord là-dessus. Que les clubs le fassent et que l'on ne puisse pas intervenir, c'est une chose mais que l'on l'interdise au moins au niveau des règles

Jean-Pierre Delchef (président) : donnez-moi un autre exemple d'une contribution, qui n'est pas financière

Fabrice Appels (Hainaut) : participer au tournoi que j'organise

Jean-Pierre Delchef (président) : le but de la commission législative était d'éviter qu'une convention puisse prévoir, avant le 30 avril, avant la fin de la compétition que le transfert d'activité soit conditionné par les résultats de la compétition. Et de dire « ok, j'accepte le transfert d'activités, à la condition que je monte ou que je ne monte pas ». C'est fausser la compétition. Tout le reste ne nous regarde pas, l'autonomie des clubs est quand même un élément repris dans nos statuts. Et d'autre part, on ne va jamais avoir la confirmation qu'il ne soit rien passé en dehors de cette convention

Paul Groos (Luxembourg) : dans ce cas, c'est se voiler la face. On pensait que c'était bien de le préciser mais si l'assemblée pense le contraire, on ne va pas passer trois heures là-dessus. Votons comme cela, sans l'amendement, et s'il faut modifier le texte ultérieurement, on le fera

Jean-Pierre Delchef (président) : merci, Paul, de cette proposition. On peut faire une évaluation au terme de la saison, pour voir s'il y a eu des problèmes ou pas.

Luxembourg retire son amendement.

Plus de questions.

Votes sur l'urgence) :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

Votes sur la proposition

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

CDA – PC 93 : JOUEURS ET COACHES SELECTIONNES

Le secrétaire du club doit être informé dès qu'un de ses joueurs est invité pour une sélection 5c5 ou 3X3 (nationale, régionale ou provinciale).

1. Dès qu'un joueur ou un coach est invité à participer à une activité sportive d'une sélection nationale, régionale ou provinciale de l'AWBB, 5c5 ou 3X3 il doit, s'il ne désire pas être sélectionné, le signaler, par écrit, au SG au plus tard dans les 3 jours de la réception de l'invitation. Celui-ci en transmet immédiatement une copie au Département Championnat, ainsi qu'au secrétaire du CP,

Dans ce cas, il ne peut, durant la période pendant laquelle il a été sélectionné, disputer de rencontre avec son club contre des clubs étrangers. Cette interdiction ne sera levée qu'au moment où le joueur intéressé se mettra à nouveau à la disposition du sélectionneur.

Le désistement d'un joueur pour une sélection régionale ou provinciale n'entraîne pas de sanction à son égard. Toutefois, une concurrence inadmissible club/AWBB et/ou l'existence d'une situation discriminatoire entre les clubs eux-mêmes sera empêchée.

Par conséquent, il pourra dorénavant être interdit à un club dont un ou des éléments seraient défaillants de disputer une rencontre amicale ou un tournoi durant la période réservée à l'AWBB. L'appréciation des motifs de la défaillance appartient au bureau du Conseil d'Administration, après consultation du manager des équipes régionales ou provinciales masculines ou féminines.

Tout joueur sélectionné officiellement dans une des équipes représentatives de l'AWBB ne peut, durant les trois (3) jours qui précèdent soit le jour de la rencontre, soit le jour fixé pour le départ du voyage, participer à une rencontre ou compétition de basket-ball en dehors de celles organisées par l'AWBB

Pendant la période réservée à l'AWBB et les 24 heures qui suivent cette période, toutes les rencontres de championnat, auxquelles ces joueurs devaient participer, sont remises.

Les joueurs ne pourront pas s'aligner dans une sélection nationale, régionale ou provinciale pendant la période où ils ne sont pas membres de l'AWBB.

Tout joueur sélectionné, qui officie comme coach dans un autre club, ne pourra solliciter la remise éventuelle d'une rencontre de championnat ou de coupe pour ce club, du fait de sa sélection.

Tout entraîneur ou coach invité à participer à une activité sportive d'une sélection nationale, régionale, provinciale ou AWBB, pourra solliciter, obligatoirement par l'entremise du club concerné, la remise éventuelle d'une rencontre de championnat ou de coupe de l'équipe pour laquelle il possède une licence technique (voir PC71.A pour application).

2. Dès qu'un joueur a accepté de participer à une activité sportive d'une sélection nationale, régionale ou provinciale, il a l'obligation d'honorer l'invitation et son club ne peut l'empêcher d'y répondre. En cas de non-respect de cette disposition par le club, celui-ci sera débité d'une amende dont le montant est fixé au TTA

Motivation

Prévoir les conditions identiques pour les équipes nationales 5 contre 5 et 3X3.

Jean-Pierre Delchef (président) : la démarche a été faite tant au niveau de Basketball Vlaanderen que de Prombas, afin d'avoir une uniformisation de la situation

Pas de question

Vote sur l'urgence

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

Vote sur la proposition

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

11. Présentation de la réforme des compétitions régionales de jeunes 2019-2020 et approbation des principes

Jean-Pierre Delchef (président) : ceci se fera en trois temps :

1. Présentation du projet par Carine Dupuis
2. Questionnement
3. Votes sur les principes

Carine Dupuis (conseil d'administration) : Bonjour à toutes et à tous, Si j'ai la chance d'être là aujourd'hui, c'est parce qu'on a pu mener à bien projet en collaboration avec le conseil d'administration et les parlementaires. Nous nous en félicitons avec Jean-Pierre Vanhaelen parce que ce fut vraiment un travail constructif et profond. Je voudrais remercier plus particulièrement tous ceux qui ont déjà oeuvré dans la commission et ceux qui oeuvreront encore si vous acceptez la mise en place de ce projet :

MM Fohal, Lecomte, Groos, Henry, Van Wallendael, Bayard et Grandry, ainsi que les présidents des groupements parlementaires, dans la mesure où ils ont transmis les questions que j'ai trouvé constructives et qui nous ont permis d'avancer

Je n'ai pas encore pu répondre à toutes les questions mais vous recevrez tout cela par écrit

Les grands principes de la réforme sont les suivants :

- mettre en place de nouvelles catégories par année de naissance, que ce soit pour les garçons ou pour les filles ;
- diminution du nombre d'équipes;
- instaurer un système de montée et descente comme cela se passe en seniors ;
- réinstaurer le championnat en 2 tours ;
- gagner sa place à la compétition si pas gagnée au terme de la compétition, via un tournoi qualificatif.

Au niveau des catégories : deux nouvelles catégories U17 et U15 seraient créés en garçons et les U17 en filles. Les nouvelles catégories seraient d'application en régional, mais ne seront pas obligatoires en provinciale. Mais si une province désire créer les mêmes catégories, libre à elle de le faire.

Limitation du nombre d'équipes : 16 par catégorie chez les garçons et 14 par catégorie chez les filles. Sauf en U21 et U19 qui pourraient être respectivement 24 et 16. Pourquoi 24 alors qu'on en a déjà 24 maintenant ? U21 est la dernière catégorie et 10 ou 12 nouvelles équipes vont arriver dans cette catégorie tous les ans. De plus, les U21 nationaux pourraient venir s'y greffer. Le nombre est un peu plus difficile à maîtriser en U21. Nous avons pour l'instant 199 équipes et quand nous arriverons à notre vitesse de croisière, il n'en restera que 152 (94 garçons et 58 filles).

Contrairement à ce qui se fait maintenant, il n'y aurait qu'une seule équipe par club et par catégorie.

Système de montée et descente : en fin de saison, les meilleures équipes se qualifient pour le championnat suivant de la catégorie supérieure. Les 12 meilleures se qualifient et les 4 moins bonnes doivent passer par un tournoi qualificatif, afin de rester dans le championnat régional. Ce tournoi qualificatif comptera aussi les candidats provinciaux. A la fin du tournoi, on a toujours nos 12 meilleures équipes et les 4 meilleures du tournoi. Les 5 autres équipes évolueront en provinciale.

Particularité pour les U14 : il y aura des difficultés pour entrer en U14, parce qu'il n'y a pas de championnat régional en U12. L'idée est de permettre aux 12 meilleures classées du championnat U14, de se qualifier.

Les 2 qualifiés d'office seraient les 2 meilleures équipes de la Coupe AWBB, sans devoir passer par le tournoi.

Le passage de U18 en U21 et U17 en U19 est aussi un peu particulier dans la mesure où la catégorie U21 est la dernière. Il n'y aurait pas de tournoi qualificatif, on a estimé qu'en U18, les équipes étaient formées. On ne pense pas que de nouvelles équipes tombent du ciel et se forment en U18. Donc on a jugé que le tournoi qualificatif n'était pas nécessaire

Championnat à deux tours : 4 poules de 4 équipes chez les garçons, 2 poules de 4 et 2 poules de 3. Au premier tour

2eme tour : 2 poules de 8 équipes garçons, 2 poules de 7 équipes filles

En U21 et U19, la composition des poules sera adaptée en fonction du nombre d'équipes

Le tournoi qualificatif sera composé des 4 moins bonnes équipes régionales et 5 meilleures équipes provinciales (ordre de préférence : vainqueur de la série A ou élite, puis le second, ensuite le vainqueur de la coupe provinciale, le finaliste, le vainqueur de la coupe AWBB). Si ces clubs là ne sont pas candidats à la montée en régionale, on peut regarder plus loin dans les classements.

Nous aurons 5 tournois en garçons et 3 tournois en filles. Le tournoi sera organisé par le département. Un cahier des charges sera rédigé prochainement si vous votez pour le projet aujourd'hui. Les poules seront constituées par tirage au sort.

Cas particulier : l'équipe du centre se doit d'exister donc quels que soient ses résultats, elle restera en U18

Pa75quater : l'association de clubs afin d'avoir des équipes présentes dans toutes les catégories risque de se répandre. Il faudrait s'associer pour le 15/04, parce que toutes les inscriptions devront être rentrées pour cette même date. Si une équipe conforme au PA75quater est qualifiée pour la montée, elle reste identique en catégorie supérieure. Si l'équipe n'est pas qualifiée et redescend en provinciale, l'association PA75quater est dissoute puisque cette possibilité n'existe qu'au niveau régional.

Un principe de double affiliation pourrait être mis sur pied, afin d'éviter le débauchage de joueurs.

Afin de pouvoir mettre ceci en place pour la saison 2018-2019, on avancerait les inscriptions au 15 avril, elles devront être confirmées pour le 5 mai. Le calendrier de premier tour serait transmis en même temps que celui des seniors.

Nous vous demandons aujourd'hui de voter les grands principes, les détails vous seront exposés au mois de mars. Nous avons envisagé de fournir au club un fascicule explicatif, pour qu'ils puissent disposer des informations nécessaires et prendre leur décision pour la saison suivante en connaissance de cause.

L'idée était de voter un cahier de compétition pour commencer, avant de voter les modifications statutaires, le temps que le système fasse ses maladies de jeunesse. Il y aura très certainement des petites choses auxquelles on n'a pas pensé.

Jean-Pierre Delchef (président) : merci Carine pour cette présentation complète, qui est le résultat de nombreuses réunions de travail, de réflexions qui sont remontées jusqu'au département championnat et au conseil d'administration. L'idée est de demander un vote sur les principes.

Fabrice Appels : ça me heurte un peu, je pensais qu'il s'agissait d'une erreur lorsque vous avez présenté le projet le 11/11 mais apparemment non puisque vous répétez les mêmes paroles aujourd'hui. Vous dites « on fera des catégories de un an et si les provinces veulent nous suivre, c'est bien ». Premièrement, ce n'est pas statutaire. Deuxièmement, en avez-vous parlé aux provinces ?

Carine Dupuis (conseil d'administration) : Non, pas encore on voulait en parler d'abord avec vous

Fabrice Appels (Hainaut) : d'accord, mais les hommes de terrain, ce ne sont pas les parlementaires. Deuxième chose : le 15.02.2017, nous vous avons adressé une liste de questions, nous n'avons jamais eu de réponses. Nous avons remis ces mêmes questions lors de votre réunion du mois septembre, vous m'avez dit en tête à tête que ces questions n'étaient plus d'application puisque le projet avait changé. Mais cette semaine, après analyse du document, j'ai retransmis ces questions puisqu'elles sont à nouveau à l'ordre du jour. Je n'ai toujours pas de réponse aujourd'hui. Je m'inquiète parce que ça fait quand même 9 mois qu'on pose des questions, qui restent sans réponses. C'est inquiétant.

3. quelles sont les motivations de cette réforme ? Parce que quand on instaure une réforme, cela veut dire qu'il y a des problèmes ? Quels sont les problèmes ?

Jean-Pierre Vanhaelen (conseil d'administration) : premièrement, au niveau des catégories d'âge. C'est dans les statuts, on peut créer des catégories. Au niveau régional, on peut le décider pour notre championnat et proposer aux provinces de nous suivre. A elles de le faire ou pas. Par exemple, je sais qu'à Liège, il y a des catégories U14 et U16 conjointes. C'est une décision qu'ils ont prise et ils organisent leur championnat. Deuxièmement, concernant les questions du mois de février, c'est vrai que le groupe de travail mis en place en septembre 2016 avait commencé un travail qui n'a pas été abouti parce qu'à un moment donné, on avait espéré que nos amis de Basketball Vlaanderen allaient embrayer et faire des compétitions nationales. Donc, à ce moment-là, on s'est demandé si ça valait bien la peine de faire une réforme régionale si dans deux semaines ou dans un mois, on vient nous dire qu'on fait des compétitions nationales. Il y a eu des idées émises à l'époque, vous avez peut-être transmis des questions mais ces questions devaient rester sans réponse puisqu'il n'y avait rien d'officiel.

Vous dites eu vous les avez reposées en septembre mais je n'ai pas souvenir que vos représentants les aient posées lors des réunions. Ne vous étonnez pas de ne pas avoir de réponses à vos questions aujourd'hui, alors que votre envoi date de lundi. De plus, les réponses doivent être collégiales et donc formulées par le groupe de travail.

Les motivations datent de 2016, lors de la réunion du conseil d'administration du mois de juin qui avait demandé à ses administrateurs de plancher sur des projets afin d'améliorer ses compétitions. Plusieurs propositions ont été faites, dont la remise des Awards. Beaucoup de clubs disaient qu'il n'est pas amusant de traverser la Belgique pour se faire battre de 100 points ou gagner de 100 points.

La motivation, c'est faire monter le niveau et ne plus laisser l'accession au niveau régional à qui y veut et faire monter les meilleurs. Relever le niveau en interne pour être plus performant vis-à-vis de Basketball Vlaanderen, pour ensuite avoir encore plus de joueurs et joueuses en sélections nationales. On n'est pas plus mauvais qu'eux mais avec la méthode actuelle, on ne s'étonne que lors des finales AWBB-VBL, on soit à chaque fois battu

Fabrice Appels (Hainaut) : problème d'écart important, je comprends. Avez-vous fait des statistiques sur les clubs à chaque fois battu ? Est-ce que l'écart est à chaque fois de 50 points ou c'est une fois 10, voire 2 points ? Avez-vous l'analyse ?

Michel Régnier (Namur) : il suffit de regarder les classements

Fabrice Appels (Hainaut) : il faut aller plus loin que les classements. De temps en temps il peut y avoir un énorme écart et le match après, un score très serré. Ces écarts importants existent aussi en régionale seniors et même en nationale. Cette analyse, si vous ne l'avez pas, je peux la fournir.

Jean-Pierre Vanhaelen (conseil d'administration) : venir comparer des championnats seniors à des jeunes, c'est une aberration. En seniors, vous êtes monté grâce à votre classement. En jeunes, pour l'instant, vous vous inscrivez librement, sans connaître le niveau et ces jeunes vont aller en championnat sans savoir où ils vont.

Jean-Pierre Delchef (président) : nous prendrons connaissance avec intérêt des statistiques

Fabrice Appels (Hainaut) : les statistiques ont été effectuées par Catherine Grégoire, que je remercie.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : les statistiques de cette année ne sont pas représentatives. Le conseil d'administration a créé une catégorie élite en régionale mais on ne peut pas maintenir cela plus d'un an donc les statistiques relatives à cette saison-ci et à ce moment de la saison ne sont pas représentatives.

Pascal Henry (Namur) : je voudrais saluer le travail effectué. Le débat est certes important mais le projet de réforme a débuté sur une autre base. L'essentiel de la réforme est une bonne réforme et va certainement améliorer la qualité et la quantité des championnats.

Les questions du Hainaut sont pertinentes, certaines ont déjà trouvé des réponses, mais il faudrait éviter dans un débat comme celui-ci de repartir sur des questions qui nous feraient peut-être reculer au lieu d'avancer. Parce qu'un certain nombre de choses doivent encore être déterminées, notamment le PA75quater.

Fabrice Appels (Hainaut) : pour information, vous avez refusé de voter le PA75quater pour les provinciaux, il y a quelques mois.

Pascal Henry (Namur) : dérogation au PC89, il faut que tous nous nous penchions sur ces questions. Il est préférable que la commission législative se concentre sur ces questions plutôt que de faire marche arrière. Il n'est déjà pas évident de se mettre d'accord donc concentrons-nous sur cela. Autre chose qui divisait le groupe de travail : c'est vrai qu'à priori, il vaudrait mieux qu'on n'organise pas deux journées de tournoi qualificatif. C'est un peu de trop pour tout le monde.

Restons sur les questions principales, qui n'ont pas encore été débattues. Maintenant, c'est vrai, la question des catégories d'âge ne fait pas l'unanimité et il faut trancher.

Fabrice Appels (Hainaut) : merci Pascal, il faut aller de l'avant, il faut une réforme mais malgré tout le travail effectué, il y a encore plein de questions sans réponses. Quand j'entends qu'on veut envoyer au mois de janvier un prospectus à tous les clubs, aura-t-on suffisamment avancé pour informer tous les clubs. Envoyer en janvier un message qui sera peut-être modifié en mars, je pense que c'est une erreur.

Dans un souci d'équité, de transparence et d'information, il est important de prévenir tous les clubs qu'ils doivent s'inscrire en U14 régionale, cela va peut-être exploser le nombre d'inscription mais s'il faut en passer par là pour concurrencer nos voisins du nord, faisons-le.

Le dernier vote de principe concernait l'historique PM9-PF18, où en est-il ? je pense que tout le monde a déjà oublié qu'il y avait eu un vote de principe à ce niveau-là.

Le plus beau dossier que j'ai vu, c'est la réforme du mini basket, mais quand on a voté, le dossier était fini. Et malgré cela, au mois de novembre 2016, nous avons voté un budget pour les interventions parce que vous aviez trop investi dans ce projet, en termes de temps, de personnes. Combien y a-t-il eu d'interventions cette année-ci ? 2 !

Ce que je veux dire par là, c'est que c'est bien de nous demander de donner une carte blanche, c'est un peu fou. Faites-le, foncez, travaillez mais donnez-nous quelque chose de concret

Vous êtes combien au département championnat ? Vous aurez besoin des comités provinciaux et des conseils judiciaires, avez-vous demandé leur avis ? Est-ce qu'ils sont prêts à suivre ou allez-vous leur imposer ?

La position du Hainaut, c'est de voter la continuation du travail, en donnant un maximum de possibilités. Quand vous aurez quelque chose de concret parce qu'ici tout est théorique.

Carine Dupuis (conseil d'administration) : il est clair qu'il y a des choses sur lesquelles on n'allait pas travailler sans savoir si vous alliez voter. On n'allait pas perdre son temps si on n'allait pas pouvoir continuer, comme le cahier des charges. Et donc ne pas vous présenter des choses en brouillon

Fabrice Appels (Hainaut) : nous n'allons pas vous dire allez-y ! Travaillez et présentez-nous du concret

Carine Dupuis (conseil d'administration) : travailler, on a travaillé et on travaillera encore. L'idée est d'aller jusqu'au bout. On veut présenter une réforme, il faut faire quelque chose, je crois qu'on est tous d'accord là-dessus. Tout n'est pas encore parfait, pas bien ficelé. Présenter le projet en janvier, c'est vrai que ce n'est pas tout à fait faisable mais on veut quand même présenter quelque chose avant l'assemblée de mars.

Et l'explosion au niveau des inscriptions en U14, je n'y crois pas. Les clubs ne vont pas commencer à se ruer sur le régional.

Fabrice Appels (Hainaut) : si j'ai employé le conditionnel, c'est parce qu'il y en a beaucoup trop dans votre proposition. Un vote de principe, c'est non, un vote pour la continuation du travail, c'est oui. Parce que si on vote un principe ici et qu'au mois de mars, ce n'est pas prêt, vous nous direz que comme nous avons voté sur le principe, le projet reste d'application

Jean-Pierre Delchef (président) : soyons de bon compte et pragmatique. Le travail est fait, il a le mérite d'exister même s'il n'est pas parfait, c'est clair. Ce qui est demandé ici est pouvoir poursuivre la réforme sur la base des 5 principes présentés.

Dire que quand vous votez sur le principe, le CDA ne suit pas, je ne suis pas d'accord. Concernant le dossier PF18-PM12, je tiens à vous rappeler que j'ai convaincu les autres fédérations de sport collectif de présenter une modification du décret qui régit le sport en Communauté française. Les textes sont prêts, mais ils mettront à mal nos dispositions statutaires. Cela dit, ils seront plus conformes à une réalité sportive sur le terrain. Pour être précis, le système qui interdit les indemnités de formation par rapport au niveau dans lequel le joueur évolue est en discussion, il est possible que l'on revienne au système FRBB. L'indemnité de transfert tenait compte du niveau dans lequel on joue. Et le Cabinet du Ministre n'est pas contre l'idée. Rappelez-vous que pour un joueur qui évoluait dans un niveau inférieur à la P1, on ne parlait plus d'indemnités de transfert. Et on évitait que des joueurs moins talentueux mais désireux de jouer au basket puissent le faire à un niveau où le volet pécuniaire ne constituait plus une évidence.

Revenons à notre projet, il est clair qu'on ne vous demande pas un accord sur les textes, il y en a pas. Il est clair qu'on doit informer les clubs le plus rapidement possible. Nous dire que vous ne votez uniquement sur la continuité des travaux, c'est non. Si on fait ça, on va être freiné dans notre ardeur, notre enthousiasme et on ne va pas atterrir au mois de mars. N'oublions pas que si la réforme est votée au mois de mars, elle aura des effets pour la saison 2018-2019. Si on n'atterrit pas, on va repartir pour un an et l'idée de revaloriser notre compétition tombe à l'eau. Il y a une certaine urgence, un souhait, une volonté. Donc nous vous demandons, sur cette base, de voter, même si le timing sera serré.

Vous aurez la possibilité de réagir sur les propositions qui seront faites dans des délais plus que raisonnables. On propose des textes finis, vous réagissez avec vos questions. Et ce sera certainement fait avant le délai fixé par les statuts par rapport à l'assemblée générale.

Fabrice Appels (Hainaut) : vous nous demandez de voter un blanc-seing en disant que quoi qu'il arrive, au mois de mars, ce sera fixé ou est-ce que, au mois de mars, on pourra encore en discuter. Sommes-nous liés par ce vote de principe ?

Jean-Pierre Delchef (président) : non

Fabrice Appel (Hainaut) : et tout est susceptible d'être modifié ?

Jean-Pierre Delchef (président) : oui. On vous demande de voter les grands principes. La volonté est de donner d'une certaine manière la possibilité aux clubs qui ne se sont pas inscrits en avril 2018, d'intégrer le championnat régional jeunes.

Jacques Lecrivain (Hainaut) : lors des confrontations avec Basketball Vlaanderen, nous devons malheureusement nous heurter à beaucoup de défaites. Ne pouvons-nous pas d'abord voir quel est leur système ?

Jean-Pierre Delchef (président) : c'est fait, c'est un système à trois tours qui satisfait la moitié des clubs. Provincial, pur et dur : premier tour provincial avec des clubs de talent, il n'y en a qu'un des deux qui passe. Et ainsi de suite. On a abandonné cette option pour en choisir une plus large.

Jean-Marie Raquez (Hainaut) : tournoi qualificatif, redescendre au niveau provincial. Les provinces devront s'adapter

Carine Dupuis (conseil d'administration) : l'idéal est d'arriver à ce que tout soit défini avant le 5 mai

Alain Vincent (Liège) : à Liège, on désire présenter ce projet aux clubs mardi prochain. Nous devons faire face à des questions qui resteront sans réponse

Jean-Pierre Delchef (président) : on ne peut pas présenter quelque chose qui n'est pas fini. Aujourd'hui, ce n'était que la présentation d'un projet

Alain Vincent (Liège) : mais il y a déjà des questions

Jean-Pierre Vanhaelen (conseil d'administration) : présenter un projet qui n'est pas finalisé, ce n'est peut-être pas une bonne idée

Fabrice Appels (Hainaut) : texte de base parce qu'il y a des choses qui me semblent imbuables, pourra être modifié ?

Jean-Pierre Delchef (président) : oui, c'est clair. Je salue le travail qui a été fait. Ceci, c'était pour vous donner quelque chose en mains. Engagement fait devant l'assemblée que tout est modifiable

Fabrice Appels (Hainaut) : ok pour engagement, que tout est modifiable et discutable devant l'assemblée de mars 2018

Plus de questions

Votes :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	7	9	2	4	28
<i>Contre</i>	0	1	0	0	0	1
<i>Abs.</i>	0	0	0	1	0	1
	<i>Majorité 2/3 ></i>			<i>Résultat</i>		OUI

André Samu (Luxembourg) : la justification pour l'abstention est que le texte au niveau arbitrage ne me semble pas correct

12. Présentation de l'assurance RC dirigeants clubs

Lucien Lopez (secrétaire général) : lors des assemblées provinciales du mois de mai, Mr Cigna, délégué de la compagnie d'assurance AXA est venu présenter un projet d'assurance de Responsabilité Civile administrateurs. L'idée était de payer moins cher par rapport à ce qui se fait d'habitude.

Des exemples avaient été donnés (civil, pénal, faute de droit commun)

Vous avez les couvertures dans les documents reçus. Conditions sine qua none : cela ne concerne pas les clubs de D1 messieurs, les ASBL ne peuvent avoir fait l'objet d'une plainte sur les 5 dernières années, les ASBL ne peuvent compter plus de 5 employés rémunérés, l'ASBL ne peut avoir de dettes à l'ONSS, au fisc ou à la TVA et ont des fonds propres positifs.

Une demande d'accord a été envoyée à tous les clubs : 67 ont répondu positivement, 7 ont répondu négativement, les autres n'ont pas répondu.

Je vous propose d'assurer les clubs qui ont répondu. Les 160 euros de primes seront payés par l'AWBB et la somme sera refacturée en 10 fois aux clubs qui ont souscrit à l'assurance (10x16 euros, sur l'année civile 2018).

Gérard Trausch (Namur) : pourquoi avoir choisi AXA ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : une demande d'offre a été effectuée auprès de plusieurs assureurs. C'était le moins cher. Les 2 autres compagnies contactées nous ont fait des offres situées entre 195 et 250 euros, pour les mêmes garanties

Gérard Trausch (Namur) : ils ne sont pourtant pas sponsors mais c'est peut-être à envisager ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : pourquoi pas ?

Gérard Trausch (Namur) : Le contrat peut-il être résilié annuellement ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : oui c'est prévu dans les conditions particulières. Sauf avis contraire, on continue

Gérard Trausch (Namur) : c'est donc une reconduction tacite

Lucien Lopez (secrétaire général) : oui, nous enverrons une liste tous les ans, le 15/12, à l'assureur.

Patrick Gillard (Bruxelles Brabant Wallon) : c'est 160 euros, quelque soit le nombre d'administrateurs ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : oui, selon les personnes dont les fonctions sont publiées dans les statuts de l'ASBL, au Moniteur

Gérard Trausch (Namur) : Les clubs doivent être attentifs à ça parce que bien souvent, ils ne pensent pas à modifier au niveau du Moniteur

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : l'assurance couvre les dirigeants également, tout comme les personnes morales. C'est indiqué dans les conditions générales, page 3

Lucien Lopez (secrétaire général) : je vais me renseigner

Patrick Gillard (Bruxelles Brabant Wallon) : je peux aussi avoir les renseignements pour les clubs de D1 ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : oui, ils vont certainement vous demander des budgets

Aujourd'hui, 67 clubs on souscrit à l'assurance et on pourra en ajouter jusqu'au 15/12 (année civile)

Jacques Lecrivain (Hainaut) : Y a-t-il une franchise ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : non

Michel Collard (trésorier général) : si le club arrête ses activités au 30/06, que se passe-t-il puisque la somme est facturée sur une année civile ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : on soldera sur la dernière facture de la saison

Jean-Pierre Delchef (président) : il vous est demandé de donner autorisation au CDA de souscrire une assurance Responsabilité Civile des dirigeants, mais au nom de l'AWBB

Plus de questions

Votes :

PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité 2/3 >			Résultat		OUI	

13. AWBB 2017-2020

13.1. Rapport du volet 2017 du plan-programme 2017-2020

Jean-Pierre Delchef (président) : Raphaël Obsomer vous avait présenté l'année passée le Plan Programme pour l'olympiade 2017-2020. Chaque année, nous devons présenter nos réalisations à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Raphaël devait être présent mais il est en déplacement avec l'équipe nationale messieurs. Nous avons pensé à une téléconférence mais nous avons finalement opté pour une présentation telle que vous l'avez reçue avec l'ordre du jour.

Je vous propose de passer en revue les éléments du rapport :

- Je ne vais pas vous rappeler les résultats qui ont défilé en début de réunion. Je ne vous cache pas que la défense du volet 2017 a été très facile au vu de nos très bons résultats, très probants
- La participation aux Jeux de la francophonie était un juste retour pour l'ADEPS, au vu des moyens qu'ils mettent à notre disposition. Le fait d'être la seule fédération à avoir répondu positivement à l'invitation de la communauté française nous donne de bons points.
- Nous pouvons également compter sur un nombre important de MVP dans les compétitions internationales
- L'ADEPS veut aller plus loin, ce sont des techniciens du sport. On travaille beaucoup du côté des entraînements, il y a une belle synergie entre les deux directeurs techniques de l'AWBB et de Basketball Vlaanderen.
- Le 3X3 fait désormais partie de notre démarche. Je rappelle qu'il s'agit d'une nouvelle discipline olympique et qu'il faudra s'y habituer, qu'on l'aime ou pas.

- Sport de haut niveau : nous avons constitué un conseil d'administration du sport de haut niveau. Nous préparons le travail avec le directeur technique et présentons les conclusions de ce travail là au conseil d'administration, seul à statuer en la matière (composition du CDA HN : JP. Vanhaelen, J. Nivarlet, L. Lopez, M. Collard et JP. Delchef).
- Le constat que nous pouvons faire pour 2017 est que ça s'améliore. Nous ne sommes pas le petit frère de Basketball Vlaanderen mais nous parlons d'égal à égal. Si Raphael est en Russie actuellement, ce n'est pas pour faire du tourisme. Dans la structure nationale actuelle, Jaques Stas est responsable de la filière garçons, des U16 aux seniors afin de déterminer une ligne de conduite.
- Les Belgian Cats, grâce à leur médaille de bronze au championnat d'Europe, sont qualifiées d'office au championnat du monde, l'ambition est d'être dans le top 5. On peut espérer un beau résultat, ça dépendra du tirage au sort. La qualification pour 2019 est en bonne voie.
- Chez les Belgian Lions, par contre, c'est un peu moins gai. Leur première rencontre de la Coupe du Monde n'a pas été couronnée de succès mais si vous regardez la compétition des Belgian Lions cette année, vous verrez un nombre important de jeunes dont certains ont fait leurs classes dans les équipes de jeunes nationales.
- Dernier point : la qualification des U18 pour les Jeux Olympiques de la jeunesse, à Buenos Aires.
- La Direction Technique a créé un programme off season qui permet aux joueurs pros de venir s'entraîner sous la tutelle des préparateurs physiques, durant l'intersaison. Le nombre de demandes est croissant. Une dizaine de joueurs en moyenne par session
- Nous désirons accroître les activités du CRF, une discussion est en cours avec l'ADEPS pour une utilisation optimale du centre médical, mis en place il y a quelques années par le Ministre Antoine.
- Nous avons également la volonté de créer une fédération éco-responsable. Nous sommes pour cela en contact avec le Ministre René Collin. Dès que ce projet sera finalisé, nous pourrons vous le présenter.
- Une problématique concerne la formation de nos jeunes. C'est bien de les former mais il faut un retour, via des conventions, pour le CRF, qui coutera moins cher à la collectivité
- Statuts de sportifs de haut niveau : il s'agit là travail laborieux qui permet à vos jeunes d'avoir les statuts d'espoir sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y a 252 joueurs qui ont un statut d'espoir de la Fédération Wallonie Bruxelles. Notre système d'informatisation a été jugé performant et servira de base aux autres fédérations.
- La formation des cadres, le nombre d'inscrits aux cours entraîneurs ne cesse de croître. Il est prévu de revoir les cahiers des charges des formations mais nous ne faisons pas ce que nous voulons. Nouveauté prévue dans les textes et mise en place au plus tard début janvier : la formation continuée. Le programme est fait, il reste à le peaufiner pour pouvoir le publier.
- Sur la base de l'extension des activités, on s'est aperçu qu'il fallait du personnel en plus. Nous avons reçu, au lieu des deux demandées, une unité APE supplémentaire. Unité qui sera financée d'une part par l'augmentation de la dotation de l'ADEPS et par l'octroi de points APE, chaque point valant 3000 euros.
- Je me permets d'attirer votre attention sur les conséquences de la politique de haut niveau de l'AWBB. C'est la première fois en 16 ans que sur la base de la présentation des résultats l'ADEPS nous a confirmé le montant des subsides en octobre dernier. Nous avons eu la confirmation du montant identique à 2017.
- Certaines remarques ont été formulées lors des discussions avec la Commission Financière, sur la manière de financer le dossier BMC.

Les subsides sont la conséquence du travail de la Direction Technique. La Direction Technique est responsable de la politique de haut niveau (équipes nationales ou formation des cadres). Lorsque j'entends qu'on aurait pu, pour financer le dossier BMC, réduire le personnel de la Direction Technique, cela met les subsides en péril. Supprimer les équipes nationales, c'est la même chose. Sans équipes nationales, pas de subsides. Il n'y a pas que les résultats des seniors qui comptent. Lorsque vous sortez de votre poche un titre mondial (3x3), le contrat est rempli. On vend, on défend l'image du sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et c'est sur cette base là que le ministre accordera les subsides.

Gérard Trausch (Namur) : est-ce que le sponsoring d'Orange intervient pour les équipes nationales ?

Jean-Pierre Delchef (président) : contractuellement parlant, une partie doit être affectée aux équipes nationales seniors et il y aura un volet pour le 3x3, quand le projet sera mis sur pied.

Dans le budget, la dotation AWBB est reprise, à laquelle il faudra ajouter le volet « Orange »

14. Nouvelle de Prombas

Jean-Pierre Delchef (président) : Prombas existe toujours, il y a un conseil d'administration, il y a un département arbitrage présidé par Patrick Flament. Un département compétition qui vivote. Il y a des problèmes de communication, je ne vous le cache pas.

Le président habite loin (Ypres), on l'entend rarement, on le voit rarement. Du côté de Basketball Vlaanderen, ils en sont conscients. Nous allions prendre notre bâton de pèlerin, Adri et moi, pour aller à la rencontre du président du département, quand les bruits de couloir ont été confirmés, Patrick Deleye arrêtera ses activités au 31/12/2017.

Les compétitions existent, l'arbitrage est garanti.

Je ne vous cache pas que l'avenir de PROMBAS est remis en question. Prombas avait été créé à la demande des clubs néerlandophones pour donner un certain boost à la compétition nationale. Si on crée un NEW FRBB, on ne va pas garder une 5eme ASBL, c'est ce que j'ai dit à nos amis néerlandophones. L'idée est d'intégrer les activités Prombas dans la New FRBB à partir du 1^{er} juillet 2018.

Pas de questions

15. Nouvelle de la NEW FRBB

Jean-Pierre Delchef (président) : je ne reviens pas sur mon exposé de juin dernier ou j'avais relaté la liquidation volontaire de l'asbl FRBB. A ce sujet-là, je ne vous cache pas ma grande déception de devoir constater que via un mail que nous vous avons adressé, des fuites dans la presse ont dû être constatées, reprenant ce que je pensais être des considérations formulées à l'assemblée générale de la FRBB. Mais c'était une erreur. C'était du mot-à-mot de ce que je vous avais adressé comme courrier. Pour moi, c'est inadmissible. Je pars du principe que lorsqu'on transmet quelque chose à l'assemblée générale de l'AWBB, (j'avais fait volontairement, avec le concours de Véronique, nous avons le PV officiel qui reprenait l'essentiel des discussions) et que l'on vous a envoyé en parallèle, un complément d'information, qui ne devait certainement pas dépasser le cap de votre lecture attentive. Passer deux demi-journées à tenter d'expliquer à une journaliste ce qu'est le basket de un, ce qu'est l'AWBB de deux, et ce qu'est une démission volontaire d'ASBL, je vous avoue que franchement, je m'en serais passé. Parce que cette brave dame, sur la base du courrier anonyme reçu, était à moitié renseignée. Je vous avoue qu'on a hésité à porter plainte contre X.

Cette fuite a mis à mal l'AWBB. Ca a mis à mal le travail qui avait été fait en coulisses. Le fait de recevoir, via l'ADEPS, une question parlementaire début juillet, et qui pose toutes les questions qui se trouvent dans l'article, cela ne m'a pas fait plaisir. J'ai dû faire une série de réponses au ministre. L'incident est clos mais je ne vous cache pas que cela m'a refroidi fameusement. D'autant plus que le dossier BMC n'est pas terminé.

La dernière négociation a eu lieu avant-hier, en présence de la partie adverse pour la première fois. A la demande de Basketball Vlaanderen, qui n'aura son assemblée générale que le 9 décembre prochain, à la demande de BMC, on négocie mais je ne vous en dirai pas plus.

Si on veut résoudre une fois pour toutes ce dossier épineux, la discrétion est de rigueur. J'ai dit que nous avons assemblée générale aujourd'hui et qu'il y aurait sûrement des questions.

Je devais donc trouver une solution pour éclairer l'assemblée tout en gardant la discrétion sur les négociations en cours. J'espérais arriver aujourd'hui avec le résultat des négociations. Ceci dit, on va dans le bon sens.

Il est normal de la part de l'autre partie de ne pas vouloir lire des publications déformées. Je peux le comprendre. On a frôlé la catastrophe avec ce qui avait été publié sur le site de la FRBB. Je ne prendrai pas ce risque.

Il y a urgence tant au niveau de la négociation juridique, qu'au niveau du COIB et surtout au niveau de la FIBA. A l'heure actuelle, nous ne sommes nulle part. Ils acceptent la situation telle quelle jusqu'à la fin de l'année.

Ne me dites pas que ce n'est pas votre problème. Si, ça l'est ! Si la Belgique n'est plus reconnue par la FIBA, il n'y aura plus de compétition valablement disputée en Belgique. Et si c'est le cas, quel sera le message que nous devons donner à nos jeunes, qui font partie de ces équipes nationales, à nos clubs qui jouent en coupe d'Europe ?

Créer une nouvelle AWBB ? N'oubliez pas que la seule AWBB existante et la seule fédération est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Reconnue pour un délai de huit ans. Sans reconnaissance, pas de subventions. Et dans ce cas, quid du personnel existant ?

A côté de cela, il y a une volonté de résoudre le problème non seulement pour l'AWBB mais aussi pour Basketball Vlaanderen et également soulager les administrateurs présents et anciens, qui ont eu le malheur de s'investir un jour dans notre sport favori.

Pour toutes ces personnes, leurs enfants ou même leurs veufs ou veuves, nous avons l'obligation morale de trouver une solution.

Si nous trouvons une solution, nous demanderons à signer une convention disant que BMC s'engagerait à abandonner toutes les poursuites judiciaires. Cela n'a pas été refusé. Une audience était prévue la semaine et pour prouver sa bonne volonté, il a été donné mandat à ses avocats de tout postposer jusqu'au 15 décembre.

A côté de cela, nous allons commencer les réflexions pour créer une nouvelle structure, c'est une obligation de la FIBA. La structure sera créée par l'AWBB, Basketball Vlaanderen et la ProLeague. La ligue s'est fait un peu attendre mais est revenue à de meilleurs sentiments suite à différentes interventions. Cette structure serait gérée par l'AWBB et Basketball Vlaanderen. La ligue sera membre fondateur mais n'interviendra pas dans la gestion. Avec cette nouvelle structure, ce ne seront plus des personnes membres effectifs, mais des ASBL. Plus de possibilité d'attaquer les personnes à titre individuel.

On s'attèle à l'écriture des statuts en français et néerlandais.

Pas de question.

16. Divers

Jean-Pierre Delchef (président) : sauf erreur de ma part, nous n'avons pas reçu de divers. Par courtoisie élémentaire, je demande si quelqu'un veut prendre la parole, sachant que le divers ne peut faire l'objet d'un vote.

Pascal Henry (Namur) : je vais essayer d'intervenir de manière modérée. Concernant problème de convocation des équipes jeunes AWBB dans la province de Liège. Il y a 3 semaines, un certain nombre de matches ont été remis. Certains d'entre nous, pas mal de clubs s'en sont émus. Je vais essayer de mesurer mes mots parce que je suis en colère. A titre personnel, on devait aller à Verviers Pepinster. Départ à 6h30 un dimanche matin donc ça aurait été bien de ne pas faire le trajet pour rien. Je m'étonne, pour la crédibilité de notre fédération auprès des joueurs et responsables de clubs, que l'on puisse, par une initiative personnelle, inciter à remettre 15 matches.

15 match, cela veut dire 30 équipes, des centaines de joueurs, de coach, d'accompagnateurs, de parents, avec beaucoup de complexité pour réorganiser les choses. Et tout le monde sait que ce n'est pas simple. Il faudrait être ignorant des réalités.

Que des conflits entre personnes, des conflits de pouvoir conduisent à ce que les centaines personnes dont je viens de parler soient prises en otage, c'est particulièrement dommageable. Je souhaiterais connaître le point de vue du conseil d'administration à ce sujet.

Quelles sont les mesures que vous pourrez prendre à l'avenir pour que ça ne se produise plus et quelles sanctions on pourrait prendre à l'égard de l'intéressé ?

Jean-Pierre Delchef (président) : la situation heureusement appartient au passé. Ne nions pas les problèmes de ce passé récent qui ont perturbé toute l'AWBB et un certain nombre de clubs. Cette décision a été lourde de conséquence, nous le savions. Cette décision était, d'après nous, la moins mauvaise. N'est-il pas moins dommageable d'annoncer le report des matchs, étant entendu que nous n'avions pas d'autres solutions. L'autre solution était d'affecter des arbitres d'autres provinces aux rencontres de Liège. Un, il fallait en trouver, deux, il fallait appréhender la question de nomination des arbitres et trois, elle n'était pas garantie de succès. Sauf erreur de ma part, c'est dans la semaine que nous en avons discuté au CDA. À l'invitation de Marèse Joliet, présidente du CP Liège, nous sommes allés avec Carine au CP Liège pour en débattre, afin de faire la part des choses et trouver une solution pour le weekend suivant.

Il appartient au CP Liège de gérer en interne ce genre de question. La démission d'un membre peut aboutir n'importe quand, n'importe comment dans n'importe quelle instance, c'est le volet collégial de cette instance qui doit trouver une solution. Et la solution a été trouvée. Les matches du weekend suivant étaient assurés et les matches du weekend d'après étaient également en bonne voie. Le CP Liège nous a fait part d'un certain nombre de considérations. Sur cette base, nous avons adressé un courrier au département arbitrage pour faire état de la situation. Nous en débattons en séance au mois de décembre.

Sachant que s'il y a problème de désignation ou de déconvocation, il faut voir ce qu'il est possible de faire, statuts en mains.

C'est une situation regrettable, mais limitée dans le temps et qui ne sera pas appelée à se reproduire.

Nous avons connu dans le temps (2002-2003) une grève de tous les arbitres. Nous avons passé deux soirées et une partie de la nuit à négocier une solution.

Ici, fort heureusement, nous avons résolu le problème rapidement en concertation avec les instances concernées
Sanctionner quelqu'un qui démissionne, sur quelle base et quelle sanction ? Je vous rappelle qu'il n'y a pas de sanction sans texte.

Si j'ai le désir aujourd'hui de démissionner, je ne vois pas comment tu pourrais me convaincre de rester ? On l'a regretté, on en a fait part, mais c'est comme ça.

C'est la volonté commune des deux fédérations de revoir le volet arbitrage et étonnamment, on arrive à la même orientation.

Pour revenir à ta question, je crois que l'incident est clos

Philippe Aigret (Namur) : je pense que ça, c'est la seule parole que je n'avais pas envie d'entendre aujourd'hui. Il y a eu des choses scandaleuses dans la presse. Des attaques contre des personnes. Je ne peux pas l'entendre.

Jean-Pierre Delchef (président) : je précise, quand je parle d'incident clos, c'est l'absence de désignations

Michel Regnier (Namur) : il est regrettable que l'on ne se dote pas d'un programme informatique convenable pour la compétition. Nous devons mettre nos moyens personnels à disposition de l'AWBB pour les convocations. Et quand on me dit qu'on regrette certaines choses, ça m'agace.

Le programme de convocation actuel, c'est le système de Namur. En 2017, on patauge encore par manque de moyens. On travaille encore comme il y a vingt ans. Il est grand temps de faire quelque chose et de trouver une solution pour les désignations.

Jean-Pierre Delchef (président) : prochaine réunion je serai là, je répondrai à votre PV. Pour le système informatique, j'ai une seule question ; combien ? Parce que me dire qu'il faut mettre les moyens, d'accord, mais combien ?

Michel Regnier (Namur) : il y a une commission informatique à l'AWBB

Jean-Pierre Delchef (président) : je répète : combien ? Je ne vais pas travailler à visière découverte, dites-moi combien. Je propose de continuer cette discussion sereinement au sein du département arbitrage.

Philippe Aigret (Namur) : le développement utilisé à Namur a couté 500 euros et 90 euros tous les trois mois pour l'utilisation. Je pense que ces chiffres sont ridicules dans le budget de l'AWBB.

Jean-Pierre Delchef (président) : merci pour l'information, on continuera cette discussion.

Mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention et de votre participation.

L'assemblée se termine à 13h05

Pour le conseil d'administration,



Jean-Pierre Delchef
Président



Lucien Lopez
Secrétaire général